

## Inégalités

Les inégalités devant la santé sont à la fois une réalité et un défi à relever. Leur réduction constitue l'une des priorités de l'Inpes, qui a inscrit la prise en compte des populations les plus vulnérables dans l'ensemble de ses programmes. Des documents et outils – comme le classeur *Alimentation atout prix* présenté ci-contre, ou le guide Comede de prise en charge des migrants en situation de précarité destiné aux professionnels et aux bénévoles travaillant avec eux – sont conçus autour de cette préoccupation. Le paradoxe est en effet connu : plus on est vulnérable, plus il est difficile d'accéder aux messages de prévention. Une prise en compte ou une approche spécifique est donc le plus souvent indispensable. L'Inpes a engagé des études qualitatives afin de mieux appréhender ces populations fragilisées, leurs besoins et leurs attentes. L'objectif est d'adapter les supports de communication et d'optimiser les actions à mettre en œuvre. Deux études de méthodologie qualitatives sont ainsi en cours sur les accidents de la vie courante et sur la nutrition. Enfin, l'Inpes est partie prenante du projet d'EuroHealthNet "Réduire la fracture : stratégies d'action pour lutter contre les inégalités de santé en Europe".

**Philippe Lamoureux**  
Directeur général

## ÉVÉNEMENT Nutrition et précarité : un outil d'intervention

Mettre en place des actions sur l'alimentation auprès des publics en situation de précarité est l'objectif du classeur *Alimentation atout prix*, un outil de formation et d'intervention conçu pour les professionnels et les bénévoles qui interviennent auprès des personnes les plus démunies.



Créé en 1997, épuisé malgré une réédition en 2001, le classeur *Alimentation atout prix* vient d'être réactualisé en prenant en compte les objectifs du Programme national nutrition-santé.

Le groupe de travail en charge de la réactualisation du classeur a rassemblé, outre l'Inpes et le Centre de recherche et d'information nutritionnelles (Cerin), à l'origine du document initial, des membres de la Direction générale de la santé, de l'Inserm, des conseillères en économie sociale et familiale, des spécialistes de la nutrition et de l'éducation pour la santé.

La rédaction du classeur a été guidée par le souci de s'adapter à la réalité du terrain, notamment aux habitudes alimentaires et aux difficultés des personnes en situation de précarité socio-économique.

### Carences et obésité

Le recours aux produits bon marché considérés comme nourrissants, riches en graisses et en sucres, expose tout spécialement les publics en difficulté à des carences et au surpoids. Réduire la fréquence de la dénutrition, des déficiences vitaminiques et minérales et l'obésité chez les personnes démunies constitue un objectif du Programme national nutrition-santé. Le classeur *Alimentation atout prix* a donc été adapté en conséquence. Il insiste davantage sur la consommation de fruits et de légumes (au moins cinq par jour), l'importance de l'activité physique, la courbe des repères de consommation de chaque famille d'aliments et enfin l'allaitement maternel, qui fait l'objet d'une attention particulière.

Prendre un repas n'est pas seulement une réponse à un besoin. C'est aussi un moment de convivialité. En raison des difficultés qu'elles rencontrent, les personnes en situation de précarité socio-économique n'associent plus l'alimentation à la notion de plaisir ni de partage. Leur redonner le goût de manger ou de préparer un vrai repas fait donc partie des objectifs poursuivis par les auteurs du classeur.

### Acheter, préparer, manger

Au début du classeur, un préalable éthique permet de tenir compte des références culturelles des personnes précarisées dans une démarche d'éducation nutritionnelle. Cet éclairage favorise la compréhension des comportements et donc la mise en place d'actions appropriées.

Les trois grandes parties du classeur (*Acheter, Préparer, Manger*) sont construites à partir de fiches : elles permettent de faire émerger des attitudes et des représentations, d'apporter des explications et des informations, d'effectuer des exercices (mises en situation, recherche de solutions...). Une série de transparents en couleur, proposée à l'animateur en appui des séances éducatives, renforce la valeur pédagogique du classeur.

Cet outil de 164 pages est disponible en **format électronique** sur le site de l'Inpes. Il fera l'objet d'une diffusion ciblée auprès des professionnels concernés et pourra également être commandé à l'Inpes.



→ À qui le classeur Alimentation atout prix est-il destiné ?

Dès sa création, son but était de permettre aux professionnels et aux bénévoles en contact avec les familles précarisées de travailler en réseau. L'idée était de favoriser le partenariat avec les associations caritatives et la constitution d'équipes regroupant professionnels et bénévoles. Le classeur est d'abord un repère fort, à partager, une synthèse d'informations qui n'est pas figée. Il est utilisé parce qu'il répond, d'une manière agréable et simple, à tous les besoins pour entreprendre une démarche réaliste d'éducation nutritionnelle.

→ Quels sont ses objectifs ?

Il s'agit de redonner une place centrale au repas dans les familles précarisées, de permettre ce moment de convivialité qui s'amenuise. Autour de ce projet, il y a plusieurs objectifs intimement liés : promouvoir l'équilibre nutritionnel pour la santé, qui suppose de redonner aux gens l'envie de préparer un repas et de le partager. Pour de nombreuses personnes, cuisiner est jugé difficile, long et cher. Je crois qu'il faut les rassurer, en s'appuyant sur leurs possibilités et en leur permettant de visualiser facilement les repères nutritionnels actuels (PNNS).

→ Quelle démarche adopte l'animateur d'une séance d'éducation nutritionnelle ?

Écouter, accepter, savoir se montrer tolérant sur les freins des participants, comprendre les habitudes, les références... Ensuite, seulement, il peut proposer des repères d'équilibre et des savoir-faire. Vouloir être trop normatif conduirait à l'échec. Il faut toujours être dans l'encouragement, avancer avec eux. L'approche du classeur est ludique, concrète, respectueuse. Elle apporte des connaissances et des savoir-faire pour transmettre l'envie de préparer un repas.

→ Comment aborder les publics précarisés ?

À côté des freins d'ordre financier mais aussi du mal-être, leurs compétences sont souvent larges et surprenantes. À nous de leur permettre de les partager, de leur donner goût à préparer eux-mêmes des plats simples, équilibrés, valorisants, parce qu'ils auront vécu des expériences faciles à développer et sauront maîtriser des repères.

1. Conseillère en économie familiale et sociale, co-auteur du classeur Alimentation atout prix.

**THÉMA** Sida : mobiliser la communauté homosexuelle

LES HOMOSEXUELS MASCULINS ONT ÉTÉ LES PREMIERS ET LES PLUS DUREMENT TOUCHÉS PAR L'ÉPIDÉMIE DE VIH/SIDA. LES RÉCENTES DONNÉES ÉPIDÉMIOLOGIQUES INDIQUENT QUE LA TRANSMISSION SE POURSUIT PARMIS LES HOMMES AYANT DES RAPPORTS SEXUELS AVEC D'AUTRES HOMMES. PAR AILLEURS, DIFFÉRENTS INDICATEURS RÉVÈLENT LE MAINTIEN DE COMPORTEMENTS À RISQUE.

Parmi les hommes ayant découvert leur séropositivité en 2003-2004, 39 % ont été contaminés par rapport homosexuel. Depuis le début de l'épidémie, près de 25 000 cas de sida ont été enregistrés dans cette population, soit 42 % des cas de sida cumulés.

**UN RELÂCHEMENT**

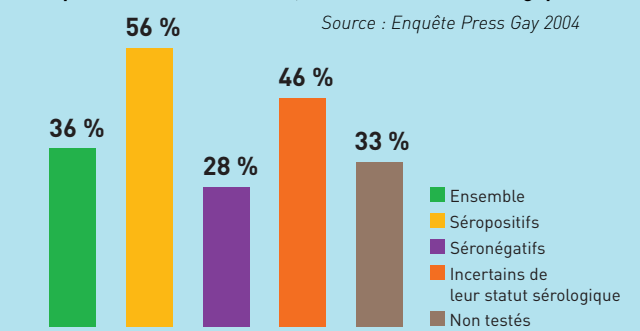
L'enquête « Press Gay » réalisée par l'InVS en 2004 affiche des indicateurs de prises de risque préoccupants, notamment l'augmentation des pénétrations anales non protégées et des fellations avec exposition au sperme. Les prises de risque concernent toutes les classes d'âge mais elles sont plus marquées chez les hommes séropositifs. Ainsi, parmi les répondants séropositifs, 56 % ont eu des pénétrations anales non protégées avec des partenaires occasionnels. Par ailleurs, selon une autre étude menée exclusivement sur Internet, si 94 % des séronégatifs ont l'intention d'utiliser systématiquement le préservatif avec des partenaires occasionnels, les séropositifs ne sont plus que 64 %. Les causes de ce relâchement sont multiples et complexes : l'impact des traitements et l'optimisme qu'ils ont suscité, un effet de génération avec une moindre

appréhension de l'infection à VIH, une situation de mal-être et une probable lassitude de l'usage systématique du préservatif.

**INFORMATION ET REMOTIVATION**

Jusqu'ici, la plupart des campagnes avaient pour objectif d'inciter à la remobilisation autour du tandem utilisation du préservatif-recours au dépistage, et de diffuser une information sur le VIH et les IST (modes de contamination, symptômes, traitements, etc.). Il s'agit désormais de la faire passer par des outils aux objectifs plus ambitieux : information sur les situations de faille afin d'inciter à la vigilance, information adaptée aux comportements et pratiques, promotion de modèles de comportements. La nouvelle campagne lancée en février 2006 par l'Inpes répond à ces objectifs avec un ensemble d'actions novatrices. Depuis mai 2005, Nous Tous, un roman-photo de prévention, diffusé dans l'ensemble des lieux gay, permet d'aborder l'ensemble des situations dans lesquelles les homosexuels masculins peuvent être amenés à prendre des risques. Parce qu'il facilite l'identification à des personnages, des comportements ou des situations, le roman-photo

Répartition des homosexuels masculins déclarant au moins un partenaire occasionnel dans les 12 derniers mois, et ayant pratiqué au moins une pénétration anale non protégée avec leurs partenaires occasionnels, selon leur statut sérologique.



permet de promouvoir des comportements de prévention. Son succès auprès de la population ciblée a entraîné l'édition d'une suite en novembre, puis d'un troisième épisode qui sortira en mars. Un magazine gay de prévention viendra prendre le relais de cet outil courant 2006.

**UN CONSEIL PERSONNALISÉ**

Personnaliser les messages et les adapter aux pratiques constitue un axe majeur de la stratégie de prévention en direction des populations homosexuelles. Un site de conseil personnalisé sera ainsi ouvert en 2006. Un questionnaire en ligne permettra à chacun de mesurer sa capacité à mettre en place et à respecter un dispositif de prévention adapté à sa situation. Le site s'adressera notamment aux couples gays récemment constitués se posant la question de l'arrêt du préservatif.

**TÉMOIGNAGES**

Au-delà de messages spécifiques adressés aux personnes atteintes via différents supports papier (cartes postales sur les fausses croyances, affiches d'alerte sur les IST, etc.), l'Inpes souhaite remobiliser les homosexuels séropositifs et pour ce faire, a confié à un réalisateur issu de la communauté gay la réalisation de courts-métrages. À travers des témoignages, chaque film montrera toute la complexité du vécu de la séropositivité, et plus particulièrement de la vie sexuelle, et comment chacun peut trouver des ancrages motivants pour maintenir un comportement de prévention. ■

**Pour en savoir plus**

- Enquête Presse Gay 2004 de l'InVS
- Enquête I-PSR/Sneg de Philippe Adam, John de Wit, Antonio Alexandre
- Etude de Philippe Adam
- Roman-photo de prévention Nous Tous

# FOCUS Preffi : pour une prévention plus efficace

DÉVELOPPÉ PAR LE NIGZ – L'ÉQUIVALENT NÉERLANDAIS DE L'INPES – PREFFI EST UN OUTIL PERMETTANT DE PILOTER ET D'ANALYSER L'EFFICACITÉ ATTENDUE DES INTERVENTIONS EN PROMOTION DE LA SANTÉ, À PARTIR D'UN QUESTIONNAIRE LISTANT LES ÉTAPES JUGÉES IMPORTANTES POUR MENER À BIEN DES ACTIONS DANS CE DOMAINE. SA TRADUCTION FRANÇAISE EST DÉSORMAIS À LA DISPOSITION DE TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS, SUR LE SITE INTERNET DE L'INPES.

Preffi a été mis sur pied en 2001-2002 par l'Institut néerlandais pour la promotion de la santé et pour la prévention des maladies (NIGZ). Sa version initiale a bénéficié de nombreux tests par des spécialistes de la promotion de la santé et de la prévention. Au-delà de l'aide à la décision et à la planification des programmes de promotion de la santé, l'expérience a montré

que Preffi favorise aussi une amélioration des pratiques. L'Inpes a donc décidé de le traduire pour le mettre à disposition des acteurs francophones. Preffi se compose de deux documents. Le premier consiste en un [questionnaire détaillé](#) portant à la fois sur la préparation et la mise en œuvre de l'action. Il aborde ainsi successivement différents thèmes correspondant aux phases d'une

démarche de projet : les ressources et la faisabilité, l'analyse de la problématique, les déterminants, les bénéficiaires de l'action, les objectifs, la conception de l'intervention, la mise en œuvre et l'évaluation. Chaque thème regroupe plusieurs indicateurs. À partir de réponses binaires (oui/non), l'originalité de Preffi est de faire varier l'importance de chaque thème et de chaque question selon le type de projet. Le guide en propose des exemples : le projet centré sur l'élaboration de stratégies ou politiques de santé, le projet communautaire, le projet de diagnostic ou d'identification d'un problème ou encore le projet d'évaluation. L'utilisateur doit attribuer à chaque indicateur une cotation "faible", "moyen"

ou "fort", ce qui permet ensuite d'attribuer des notes aux catégories ainsi qu'une note globale au projet. Le NIGZ indique cependant que la notation reste accessoire et subordonnée à l'usage de l'outil comme méthode d'analyse d'un projet. Preffi se compose aussi d'un document explicatif qui décrit l'importance des indicateurs. Une autre spécificité de la démarche de Preffi réside dans la justification des indicateurs à partir d'un "niveau de preuve". Si l'efficacité des méthodes a été scientifiquement démontrée, le niveau de preuve est élevé. Il l'est moins lorsque les méthodes ont fait l'objet d'échanges entre professionnels sur leurs pratiques ou si les indicateurs se basent uniquement sur du bon sens. ■

## DÉCRYPTAGE Pas à pas, une entreprise sans tabac

PARCE QUE LES ACTIFS PASSENT UNE PARTIE DE LEURS JOURNÉES SUR LE LIEU DE TRAVAIL, LA LUTTE CONTRE LE TABAC SE GAGNE AUSSI DANS LES ENTREPRISES. AUSSI LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET L'INPES DIFFUSENT-ILS, AVEC LE CONCOURS DE PLUSIEURS PARTENAIRES, UN GUIDE POUR AIDER LES ENTREPRISES DANS LEUR DÉMARCHE DE PRÉVENTION DU TABAGISME.

Cette action s'inscrit dans le cadre du plan Cancer, lancé par le Président de la République en mars 2003. La fumée du tabac est en effet le facteur cancérigène auquel est exposé le plus grand nombre de travailleurs français. Les études montrent d'ailleurs que 80 % des non-fumeurs – mais aussi plus de la moitié des fumeurs – se déclarent gênés par la fumée des autres. De plus, depuis une décision de la Cour de Cassation rendue le 29 juin 2005, les entreprises ont obligation d'assurer à leurs salariés un air non pollué par la fumée du tabac.

Outre le ministère et l'Inpes, cette action de prévention associe l'assurance-maladie et la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt) et bénéficie du soutien de plusieurs partenaires associatifs.

Son outil est un guide pratique intitulé *Pas à pas, une entreprise sans tabac*. Ce document de 60 pages, qui a bénéficié d'un premier tirage à 50 000 exemplaires, détaille toutes les étapes de la mise en œuvre d'une démarche de prévention du tabagisme au sein d'une entreprise. Il expose d'abord la phase de préparation, avec création d'un comité de pilotage, analyse de la situation en vigueur et consultation de l'ensemble du personnel. Il détaille ensuite les différentes phases de l'action : élaboration d'un plan d'action, affichage et diffusion de l'information, aide à l'arrêt du tabac et élaboration d'une charte. Il prévoit enfin une évaluation.

Des annexes proposent différents outils, comme une grille d'audit pour les entreprises, un questionnaire type, un modèle de charte ou les coordonnées d'associations spécialisées. ■

➔ La consultation du personnel et l'association des différents acteurs de l'entreprise constituent les éléments clés d'une démarche de prévention du tabagisme. La consultation permet de s'assurer de l'adhésion des salariés et ses résultats peuvent contribuer à lever certaines réticences. L'association des acteurs de l'entreprise passe par la mise en place d'un comité de pilotage, regroupant notamment la direction, des représentants des différentes instances consultatives, des syndicats, et bien sûr le service de santé au travail.

➔ Le plan d'action, outil central de la démarche de prévention du tabagisme, doit fixer des objectifs précis et portés à la connaissance de tous. Dans toute la mesure du possible, il doit s'accompagner de la mise en place d'un dispositif d'aide à l'arrêt du tabac. Il doit également indiquer clairement la procédure applicable aux contrevenants à la nouvelle réglementation anti-tabac de l'entreprise.

➔ Le succès dans la prévention du tabagisme repose sur le maintien d'une dynamique tout au long de la démarche. Pour s'en assurer, il est indispensable de prévoir des bilans réguliers. Ceux-ci doivent notamment comporter une évaluation de la façon dont la politique est appliquée dans l'entreprise, recenser les difficultés rencontrées, faire remonter l'avis des salariés et se prononcer sur l'opportunité d'une actualisation du dispositif.

### Pour en savoir plus

- [Le guide \*Pas à Pas, une entreprise sans tabac\*](#)
- La version papier du guide peut également être envoyée sur appel auprès de Tabac Info Service au 0825 309 310 (0,15 €/min.)

# EN BREF

## ▶ Produits ménagers : danger !

Utiles, mais pas anodins, les produits ménagers doivent être manipulés avec précautions. Comment et où les conserver ? De quelle manière les utiliser ? Que faire en cas d'ingestion, d'inhalation, de contact avec la peau ou de projection dans les yeux ? Le dépliant *Produits ménagers : précautions d'emploi*, publié par l'Inpes, présente les règles de sécurité et les bons réflexes à adopter. Édité à 400 000 exemplaires, ce document rappelle également la signification des principaux symboles de danger.

- [Le dépliant au format pdf](#)

## ▶ L'évaluation, mode d'emploi

Le dossier documentaire *Évaluation, mode d'emploi* a été présenté à Paris, en 2005, à l'occasion des "Journées de la prévention" de l'Inpes et lors de l'atelier d'échange international sur les enjeux de l'évaluation des interventions de promotion de la santé, organisé par l'Union internationale de promotion de la santé et d'éducation pour la santé. Son objectif est de faciliter la démarche d'évaluation dans le champ de la promotion et de l'éducation pour la santé. Dans cette perspective, le dossier documentaire rassemble des définitions, des éléments de méthode et des exemples d'évaluations publiées.

- [L'accès au document pdf \(1,59 Mo\)](#)

## ▶ Santé à l'école : tout un programme



Le numéro 380 (novembre/décembre 2005) de *La Santé de l'homme* consacre son dossier à la santé en milieu scolaire. Il évoque l'enquête internationale Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) menée auprès des élèves de 11, 13 et 15 ans, et les travaux menés par l'Éducation nationale en maternelle, CM2 et 3<sup>e</sup>. La revue présente des initiatives locales, notamment dans le domaine de la prévention de la souffrance psychique ou encore des troubles de l'apprentissage. Elle aborde aussi la question de l'accueil des enfants ayant un problème de santé (allergie) et celle de la formation des enseignants.

- [Le sommaire du numéro et l'accès à certains articles](#)

## ▶ Campagne "produits sucrés"

La campagne télévisée consacrée aux produits sucrés, lancée par l'Inpes en septembre 2005, fait l'objet d'une rediffusion en février et mars, sur les chaînes hertziennes, le câble et le satellite. Elle vise à développer un réflexe de substitution aux produits sucrés et à instaurer de nouveaux repères de consommation chez les adultes (avec un film de 30 secondes) et les enfants (deux films de 30 secondes).

- [Les éléments de la campagne](#)
- [Le dossier de presse de la campagne](#)

## ▶ Un guide pour l'éducation à la sexualité

La brochure *Guide d'intervention pour les collèges et les lycées*, éditée par l'Éducation nationale dans la collection Repères (56 pages), a été envoyée aux académies fin 2005. Ce nouvel outil méthodologique vient en appui des séances d'éducation à la sexualité. Il a pour objectif d'aider les équipes éducatives à préparer ces séances, à structurer et animer leurs interventions. Sous la forme de fiches d'activités, le guide délivre des éléments de réflexion, d'information et de progression sur différentes thématiques : relations entre filles et garçons, violences à caractère sexiste, discriminations, intégration de la loi, prévention...

- [L'accès au document pdf](#)

# PUBLICATIONS INPES

## NOUVEAUTÉS

### Prévenir les chutes des personnes âgées

Dans la collection *Repères pour votre pratique*, l'Inpes publie la *Prévention des chutes chez la personne âgée à domicile*. Ce document destiné aux professionnels de santé aborde les facteurs de risque, leur repérage et comment parler de la chute avec le patient. Il évoque le type de programme de prévention à mettre en place en fonction du degré de risque – élevé, modéré et faible – auquel est exposée la personne âgée. Enfin, pour agir sur les troubles de l'équilibre et les capacités fonctionnelles, la publication encourage la pratique d'une activité physique adaptée. Un encadré renvoie le lecteur sur des sources d'information.

## RÉÉDITIONS

### Risque de grippe

L'Inpes réédite le document de quatre pages *Conduites à tenir en cas de risque de pandémie grippale à H5N1*, dans la collection *Repères pour votre pratique* destinée aux professionnels de santé. Au sommaire, la définition d'une pandémie grippale et le rappel du rôle des professionnels. En phases pré-pandémique et pandémique, le document expose la conduite à tenir. Il explique également les précautions à prendre pour le médecin, délivre des conseils pour le patient suivi à domicile et les mesures de prévention de l'entourage.

### Alimentation et exercices physiques :

#### comment garder son équilibre après 60 ans ?

Cette brochure informe et donne des conseils pratiques sur l'alimentation et l'activité physique permettant, après 60 ans, de rester en forme et de prévenir les chutes et l'ostéoporose.

### Le dépliant Hépatite C. Un dépistage positif, que faire ?

Réactualisé, il est destiné à accompagner l'annonce d'un dépistage positif de l'hépatite C. Ce dépliant répond aux questions que peuvent se poser les personnes dépistées : Comment ai-je pu être contaminé ? Est-ce grave ? Quels sont les risques pour mon entourage ? Existe-il un traitement ?... Il incite au suivi médical et présente les services et les sites d'information sur la maladie.

### Piercing Tatouages

Ce dépliant du ministère de la Santé et de l'Inpes fait le point sur les risques d'infections (transmission de germes, en particulier virus des hépatites B et C et du sida) dus à tout acte qui perce ou coupe la peau comme les piercings, tatouages, dermographies, etc. Il expose les mesures de prévention et fournit les adresses (lieux et sites internet) utiles.

## NOS COLLABORATEURS PUBLIENT

Foucaud J. *Contribution à l'étude de l'éducation thérapeutique du patient asthmatique : Impact d'une intervention éducative sur l'adhésion thérapeutique, l'ajustement psychologique et la qualité de vie de 43 sujets suivis sur 18 mois.*

Thèse de Doctorat en Sciences de l'Éducation, Université Bordeaux 2, Victor Segalen, 2005. 340 p.

## AGENDA / FÉVRIER

→ **LES 2 ET 3 FÉVRIER**  
**10<sup>e</sup> journées nationales de prévention du suicide**, organisées à Paris par l'Association nationale pour la prévention du suicide.

→ **LES 3 ET 4 FÉVRIER**  
**Colloque "Jeunes/Parents/Médias, des relations à décrypter"**, organisé par la Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs à Paris.

→ **LES 10 ET LE 17 FÉVRIER**  
**"L'épidémie tabagique"**, session gratuite d'information et d'échanges autour du tabac

proposée par le Gisme-Centre d'addictologie à Saint Martin d'Hères (38).

→ **DU 14 AU 17 MARS**  
**Medec, premier congrès français de médecine générale, à Paris.**  
Le 16, intervention de l'Inpes à l'espace "café santé" de l'Inserm sur le thème du surpoids et de l'obésité chez les jeunes.  
Le 17, participation de l'Inserm et de l'Inpes à une conférence sur les troubles du langage et de l'apprentissage des enfants et des jeunes.

→ **LES 29 ET 30 MARS**  
**Journées de la prévention de l'Inpes à Paris : "Enfants et jeunes, quelles perspectives pour la promotion de la santé ?"**  
Conférence inaugurale du Professeur Philippe Jeammet. Parmi les thèmes des journées : violence et conduite à risque, compétences parentales, éducation à la sexualité, vivre avec la maladie ou le handicap... Inscriptions en ligne.

www.inpes.sante.fr

## équilibres

Édition : Inpes  
42, boulevard de la Libération  
93203 Saint-Denis Cedex (France)  
Tél. 01 49 33 22 22  
www.inpes.sante.fr

Directeur de la publication  
Philippe Lamoureux

Comité de rédaction  
Yves Géry, Claire Méheust,  
Anne-Sophie Mélard

Mise en ligne : Philippe Cornet

Ont participé à ce numéro  
Bruno Housseau, Stéphane Delaunay,  
Audrey Sitbon, Aurélie Martzel, Nathalie  
Lydié, Marie-Josée Moquet

Conception-rédaction, iconographie  
PCA : 01 42 84 18 17

Chef de projet : Isabelle Servais-Hélie

Directeur artistique : Vincent Treppoz

Photo : Photodisc

Dépôt légal : février 2006

Nous écrire : [equilibres@inpes.sante.fr](mailto:equilibres@inpes.sante.fr)